

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 36 (1898)
Heft: 5

Artikel: Boutades
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-196733>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

qu'il laissait intacte, lorsqu'il fut rejoint par deux ou trois de ses anciens camarades, assez mauvais drôles, qui se firent un méchant plaisir de l'irriter et d'exciter ce caractère naturellement emporté.

— Hé bien ! on dit qu'elle ne veut pas de toi, cette belle effeuilleuse, dit l'un.

— Parbleu, la fine mouche, dit un second, elle sait ce qu'elle fait, elle trouve que c'est plus sûr de s'adresser à la barbe grise.

— C'est donc pourquoi, reprit le premier, elle a dansé avec ton père.

Et disant cela, le mauvais drille savait qu'il menait effrontément, puisque le père Cornaz s'était borné au rôle de spectateur.

Le cerveau déjà ébranlé du pauvre Antoine ne put résister à ces perfides insinuations, et il sortit sans dire un mot, les yeux animés par la colère et bien décidé à faire un éclat.

Le lendemain l'occasion désirée se présenta; en traversant la grande cuisine de la ferme, Antoine aperçut deux pauvres diables à peine couverts de quelques haillons, faisant honneur à la soupe et au pain qu'on venait de leur servir. Nous croyons avoir dit quelque part que le fils d'Abraham Cornaz avait bon cœur; il donnait volontiers et beaucoup; aussi la présence de mendiant dans la maison de son père ne le contrariait pas ordinairement, mais ce jour-là il cherchait une occasion de blesser l'amour-propre très vif de Marguerite; et comme il savait que la jeune fille avait l'habitude d'accueillir largement les pauvres, il profita de la circonstance pour l'humilier.

— Est-ce mon père qui vous a ordonné de recevoir ces gens-là ? demanda-t-il à une des servantes: il parlait de manière à être entendu de Marguerite, qui travaillait dans une chambre dont la porte était ouverte sur la cuisine.

— C'est Mademoiselle Marguerite qui les a reçus, répondit avec empressement la servante interrogée; et en disant cela elle appuya avec affection sur le mot demoiselle.

— Eh bien ! rappelez-vous une fois pour toutes que Mademoiselle Marguerite n'a rien à permettre ici; elle est servante comme vous, recueillie par charité, rien de plus, rien de moins. Après avoir dit ces mots en élévant la voix, Antoine sortit en tirant avec force la porte après lui, mais sans' avoir jeté un regard sur la pauvre effeuilleuse. Celle-ci devint pâle comme une figure de cire, ses mains laissèrent échapper l'ouvrage de lingerie auquel elle travaillait, et un petit tressaillement agita tout son corps comme si elle eût éprouvé les frissons qu'occasionne un froid intense. Il y avait dans les paroles qu'elle venait d'entendre de la petitesse et de la brutalité. Insensible, en apparence du moins, aux chuchotements et aux rires étouffés qui, de la cuisine, arrivaient à ses oreilles, elle appuya sa tête sur sa main et se laissa aller à de pénibles réflexions. En vain, repassait-elle dans sa mémoire ses moindres actions depuis son entrée chez Abram Cornaz, elle n'en trouvait aucune qui justifât les procédés d'Antoine à son égard. La dureté de ce dernier blessoit d'autant plus le cœur de la pauvre enfant que celle-ci n'avait pu se défendre d'éprouver un intérêt sincère pour le fils de son maître, à la pensée qu'il n'était pas heureux et souffrait de quelque peine cachée. Après avoir réfléchi un moment, elle prit une grande résolution, celle de quitter la ferme.

A peine Antoine avait-il prononcé les paroles grossières que nous avons citées plus haut, qu'il les regretta; il fut sur le point de rentrer pour demander pardon à la jeune fille, mais il n'osa pas; animé tour à tour des sentiments les plus contraires, il trouvait sa conduite parfaitement juste, et un instant après il la trouvait odieuse. Son agitation était telle qu'elle fut aussitôt remarquée par l'oncle Samuel, qui arriva sur ces entrefaites. Aux questions de l'aubergiste, Antoine répondit par un brusque *au revoir*, et il s'éloigna à grands pas.

(A suivre.)

Faut portant pas trão économisâ.

L'est on boun'affrèr què d'ètrè ménadzi; et cein vaut bin dè mi què d'ètrè rupian; mà po que cein aulè bin pertot, faut qu'on aussè po no gouvèrnâ sâi ào fédérat, sâi ào cantonat, sâi ào communal, dâi citoyeins qu'aussont on bocon couson dâi z'impôt et que ne dispein-séyont pas l'ardzeint qu'on payè ào receviâpo dâi folérâ.

— Eh bin, la communâ dè B... a lo bounheu d'avâi dein la municipalità on hommo dè cilia sorta, qu'arrête franc-k-ét net sè collégues quand l'est que peinsé que voint trão liein rappo à l'ardzeint.

Le conseil générâ dè B... avâi décidâ dè férè caquâis réparâchons à la pinta dè coumon, qu'ein avâi grand fauta. Quand dònâ le maçons euront rembotsi lè mourets, que lo tatéret eut retenu lâ tâi et que lo menuisier eut rabistoquâ lè portès et passâ ein couleu lè contréveintes, m'einlevine se la maison n'èt pas asse galéza que la carrière à l'assesseu. Assebin po tot bin assorti, ion dâi municipaux proposâ dè ne pas reposâ su la porta lo bet dè lan su quiet lâ avâi *Pinte*, mà dè férè férè ona vretabie einseigne peindâ à n'on bré ein fai, et tota la municipalità fe bin d'accio. Mâ quand faillu décidâ cein qu'on mettrâi su cll'einseigne, y ein eut ion que proposâ dè lâi férè mettrâ lè *trâi Suisses*, et dè derè dinsâ à la pinta.

— Lè *trâi Suisses* ! Lè *trâi Suisses* ! fe ein branlein la tête lo municipau qu'ètai po l'oodre et l'économie: mè seimblâ qu'on n'a dza pas tant mau d'peinsâ tant qu'ora; metteint z'ein vâi d'aboo ion po commençâ, et pi ne vairein pe tard !

Cé que va ào prédzo po dou francs.

On gaillâ que saillessai d'on ne sâ iô, étai venu pè-châotré et lâi s'ètai mariâ. Compto que n'avâi jamais étai au catismo et que n'avâi pas étai reçu, kâ n'avâi jamé met lâ pi à l'église et s'ètai mariâ vai lo dzudzo dè pé.

Coumeint lè dzeins dè per tsi no vont prâo ào prédzo la demeindze, la fenna à cé coo étai on bocon vergognâosa de cein que s'n'hommo lâi allâvè pas, et quand bin le coudeissâi prâo lâi deré dè lâi allâ, volliâvè pas, et cein fasai dévesâ lè fennâs vai lo borné.

On matin la fenna lâi dit: Té baillou dou francs se te va ào prédzo.

— Ah ! se le mè baillâ dou francs, lâi vu prâo allâ, se repond l'hommo, et sè va razâ et veti po ètrè prét po n'hâorès, que lo prédzo senâvè.

Lâi, allâ, et quand reuegne, sa fenna lâi fâ : Et pi ?

— Et pi ? Eh bin lâi su z'u; mà lâi fâ galé à voturon prédzo : Y'en a ion qu'est gangelhi su on espêce dè boufet, que dévesâ, que dévesâ, que n'ia rein à deré què por li.

La freili !

Pour répondre au désir qui nous a été exprimé par plusieurs de nos lecteurs, nous publierons, dans notre numéro de samedi prochain, une reproduction du transparent qui ornait le bureau du CONTEUR, lors de la fête du Centenaire.

Le CONTEUR est en vente dans les kiosques et à notre bureau. — Prix 10 CENTIMES.

Boutades.

Le jeune Toto, à qui son père a donné de beaux joujoux, a d'abord poussé des cris de joie, puis est devenu songeur.

— À quoi penses-tu ? lui demande-t-on.

— Je pense que .. c'est bien dommage de n'avoir qu'un seul papa.

On vantait, en présence d'un chanoine originaire de la partie allemande du canton de Fribourg, le talent oratoire de Mgr Mermilliod, le prédicateur éminent, à l'élocution facile, à l'improvisation brillante.

— Je ne dis pas le contraire, répliqua le chanoine déjà jaloux de l'éloge, mais remarquez que dans l'art de la brédicazion, chai un avantage sur sa Grandeur, c'est que moi je suis m'exprimer et brêcher dans les deux langues ! Che barle involontairement l'allemand et le vranzais.

A l'école du clairon. — L'adjudant interroge un bleu sur la théorie des sonneries :

— Voyons ! supposez que vous soyez devant la porte de la caserne et que vous entendiez la « générale », qu'est-ce que vous feriez ?

— Mon adjudant, on connaît ses devoirs vis-à-vis des conjointes des supérieurs: je la ferais entrer au quartier.

C'était deux jours avant la fête. Une grande filette gourmandant son petit frère sur la place de la Palud lui disait: « Si tu continues à faire le méchant, je te mettrai en prison le jour de l'Indépendance !

C'était dans une grande ville de province, à l'inauguration de je ne sais plus quoi.

Trente mille personnes étaient assises en rond sur des estrades, pour contempler un balinage quelconque.

Tout le monde était découvert.

Un monsieur, un seul, se tenait debout, le chapeau sur la tête, à l'entrée d'une tribune.

— Chapeau bas, crie une voix.

Le monsieur ne bronche pas.

Cinquante voix s'en mêlent.

On crie, on siffle, on trépigne, on hurle.

Le monsieur se retourne enfin :

— Vous êtes tous des lâches, s'écrie-t-il, tous ! et je vous défie !

Le monsieur tire alors de sa poche des paquets de cartes qu'il jette à droite et à gauche. Chacun en saisit une et lit avec étonnement :

ADOLPHE CARMACHU

VOYAGEUR POUR VINS DE CHAMPAGNE

Hôtel de... rue de...

« Messieurs,

» Veuillez me pardonner le moyen que je suis obligé de prendre pour faire connaître mon adresse dans une ville où je n'ai que peu de relations.

» Mon intention n'était pas de vous offenser, mais de vous apprendre que — seul — je puis vous fournir à des prix modérés les meilleurs champagnes de tous les crus.

» J'ai l'honneur, etc. »

Un voyageur récemment débarqué sur une plage à la mode, discute le prix d'une chambre d'hôtel.

— Quinze francs par jour, fait l'hôtelier.

— Comment quinze francs ? On ne voit même pas la mer.

— C'est vrai, mais si vous saviez comme on l'entend toute la nuit !

Un Lausannois revenant d'Italie, raconte ses impressions à sa femme :

— C'était grandiose, et si tu savais comme j'ai pensé à toi en contemplant ces ruines !

La vie ressemble assez à un voyage en voiture; pendant la première partie du voyage, nous sommes assis dans le sens de la voiture et nous regardons le chemin à faire; pendant la seconde, nous sommes assis à rebours et nous regardons le chemin parcouru.

L. MONNET.

Papeterie L. MONNET, Lausanne.

Au bon vieux temps des diligences, par L. Monnet, jolie brochure, avec couverture illustrée, fr. 1, 50.

Causeries du Conteau raudois. Choix de morceaux amusants en patois et en français. La première série (2^e édition illustrée) et la seconde sont encore en vente, à fr. 1,50 la série.

Chansonnier raudois, par C. Dénéréaz, fr. 1,80.

Au même magasin : Cartes de visite, de félicitations et de faire-part. — Impressions de factures, en-têtes de lettres, cartes de commerce, etc.

Registres de toutes régularités et de tous formats. — *Confection sur commandes*. — *Copie de lettres et Journées de bureaux*.

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Jouard.